Assemblée générale – 25 juin 2026
Sion, salle de conférence des Arsenaux

Ordre du jour :

1. – Ouverture de l'assemblée générale 2026
2. – Procès-verbal de l'assemblée générale 2024
3. – Rapport du président
4. – Présentation des comptes 2025-2026
5. – Rapport des vérificateurs des comptes
6. – Budget 2026-2027
7. – Démissions et nomination au comité
8. – Divers

1. Ouverture de l'assemblée générale 2026

Emmanuel Reynard ouvre la quinzième assemblée générale de l'association Mémoires du Rhône à 17h00 à la salle de conférence des Arsenaux en présence de 14 personnes. Il excuse l'absence de plusieurs membres retenus par différentes obligations (Marc Bernard, Myriam Berney, Gilles Borel, Céline Guibat, Nicolas Kramar, Eugen Lehmann, Emmanuel Planchamp, Martine Piguet, Claude Roch, Pierre-Daniel Roh, Célestin Taramarcaz et Bernard Weissbrodt).

Emmanuel Reynard rend ensuite hommage à Régine Bernard, membre de l'association depuis sa création et membre du comité depuis 2023, décédée le 4 juin 2026 des suites d'une longue maladie. Au cours de son mandat, Régine Bernard s'est investie avec un grand engagement dans les activités de l'association. Elle a notamment contribué à l'organisation de l'assemblée générale du printemps 2025 au Bois de Finges ainsi qu'au suivi éditorial de l'ouvrage *Le Rhône. Imaginaires, frontière et trait d'union*, dont elle n'a malheureusement pas pu voir la publication. Elle avait également pris contact avec plusieurs intervenants en vue de l'organisation du colloque *Le Rhône et l'énergie*, prévu le 4 décembre 2026 aux Arsenaux.

Malgré la maladie, Régine Bernard a tenu à participer aux séances du comité des 26 février et 1er mai 2026, témoignant ainsi de son profond attachement à l'association et à ses activités. Les membres de l'association observent une minute de silence en sa mémoire et saluent son engagement indéfectible en faveur du Rhône et des cours d'eau.

L'ordre du jour est ensuite validé sans modification.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Le document ayant été envoyé aux membres, il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Le procès-verbal est validé sans modification à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Alain Dubois.

3. Rapport du président

Après une année 2024 marquée par la tenue du 15e colloque *Mémoires du Rhône*, organisé dans le cadre des 35e Fêtes du Rhône, l'année 2025 a été largement consacrée à la préparation du quatrième volume consacré au Rhône dans la collection des *Cahiers de Vallesia*.

Emmanuel Reynard remercie chaleureusement Fabienne Lutz-Studer, Archiviste cantonale et éditrice des *Cahiers de Vallesia*, pour l'excellente collaboration tout au long de ce projet. Il exprime également sa profonde reconnaissance à Régine Bernard, Aline Héritier, Mélanie Hugon-Duc, Fabienne Lutz-Studer et Alain Dubois, qui l'ont accompagné dans le travail éditorial. Ses remerciements s'adressent de même à Florence Allet pour son minutieux travail de relecture des différentes épreuves et sa remarquable capacité à débusquer les plus infimes coquilles, ainsi qu'à Christoph Meichtry, qui a assuré le graphisme du volume pour le compte de Valmedia AG. Malgré un calendrier particulièrement serré, les délais ont pu être respectés, permettant la livraison des exemplaires à temps pour la présente assemblée générale.

L'assemblée générale 2025 s'est tenue le 5 mai 2025 à la Cave de la Pinède, à l'issue d'une visite des fouilles archéologiques liées au chantier autoroutier du Bois de Finges, guidée par Valentin Chevassu et ses collègues du bureau InSitu Archéologie SA. Les participants gardent le souvenir d'une visite aussi passionnante que fraîche, dont les températures presque hivernales contrastent fortement avec la canicule qui accompagne l'assemblée générale de cette année.

Le comité s'est réuni à trois reprises : le 10 novembre 2025, le 26 février 2026 et le 1er mai 2026 à Sion. Il a assuré le suivi des travaux d'édition et le vernissage de l'ouvrage *Le Rhône. Imaginaires, frontière et trait d'union*, débuté l'organisation du 16e colloque Mémoires du Rhône, qui aura lieu le 4 décembre 2026 autour du thème *Le Rhône et l'énergie*, et préparé l'assemblée générale 2026. Emmanuel Reynard remercie les membres du comité Mémoires du Rhône pour l'excellent travail effectué dans ce cadre au cours de l'année écoulée.

Ne faisant pas l'objet de remarques ou commentaires, le rapport est validé.

4. Présentation des comptes 2025-2026

La trésorière Aline Héritier présente les résultats de l'exercice 2025-2026. Les recettes se montent à 270 CHF, tandis que les dépenses se sont élevées à 571.60 CHF. L'exercice 2025-2026 se solde ainsi par une perte de 301.60 CHF. Au 28 février 2026, la fortune de l'association Mémoires du Rhône se montait à 10 300.85 CHF.

Emmanuel Reynard remercie Aline Héritier pour l'excellente tenue des comptes.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Myriam Evéquoz donne lecture du rapport qu'elle a établi avec Nicolas Mettan, à la suite de la vérification des comptes qu'ils ont effectuée le 10 juin 2026. Elle adresse ses sincères remerciements à la trésorière pour la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée générale de les approuver et de donner ainsi décharge au comité et aux vérificateurs, ce qui est fait à l'unanimité des membres présents à l'unanimité.

Emmanuel Reynard remercie Myriam Evéquoz et Nicolas Mettan pour leur précieux travail de vérification des comptes. Il adresse des remerciements particuliers à Myriam Evéquoz, qui a

souhaité remettre son mandat, et lui remet, en signe de reconnaissance et de gratitude, un cadeau composé de spécialités viticoles valaisannes. Myriam Evéquoz le remercie pour cette attention qui la touche et avoue avoir toujours travaillé avec grand plaisir pour le compte de l'association.

Gilles Borel, qui a démissionné du comité et est absent par suite d'un accident, s'est mis à disposition pour reprendre le mandat de Myriam Evéquoz. Il est nommé vérificateur des comptes avec Nicolas Mettan par acclamation.

6. Budget 2026-2027

Aline Héritier donne à titre informatif un budget 2026-2027 qui s'organise autour du 16e colloque Mémoires du Rhône et prévoit une perte de 40 CHF (6100 CHF de recettes et 6140 CHF de dépenses).

7. Démissions et nomination comité

A la suite de deux démissions, le comité enregistre le départ de Gilles Borel et de Marianne Thomann. Conservateur au Naturéum – Museum cantonal des sciences naturelles et représentant du domaine de la géologie, Gilles Borel a récemment pris sa retraite. Marianne Thomann, géographe, a quant à elle quitté le projet de Troisième Correction du Rhône, au sein du Service des dangers naturels, pour rejoindre il y a plus d'une année une commune vaudoise.

Au nom de l'association, Emmanuel Reynard remercie chaleureusement Gilles Borel et Marianne Thomann pour leur engagement et leur précieuse contribution aux activités du comité, en particulier dans la préparation des colloques et des assemblées générales. Il remet un présent à Marianne Thomann et fera de même avec Gilles Borel ultérieurement.

Afin de maintenir le lien avec le projet de Troisième Correction du Rhône, le comité propose l'élection de Baptiste Sneiders. Biologiste de formation, celui-ci se présente brièvement. Il travaille actuellement au sein du Service des dangers naturels, dans la section Agir, où il est notamment chargé des aspects biologiques liés au Rhône et à ses cours d'eau latéraux. Baptiste Sneiders est élu par acclamation comme nouveau membre du comité. Il participe d'ailleurs déjà aux travaux de celui-ci, ayant pris part à la séance du 1er mai 2026.

Le comité sera encore renforcé afin de pourvoir notamment le siège laissé vacant par le décès de Régine Bernard. Les personnes intéressées à rejoindre le comité sont invitées à se manifester auprès d'Emmanuel Reynard.

8. Divers

Le 16e colloque Mémoires du Rhône se tiendra le 4 décembre 2026 aux Arsenaux, à Sion, sur le thème *Rhône et énergie*. Le programme est actuellement en cours de finalisation. Emmanuel Reynard en présente les grandes lignes.

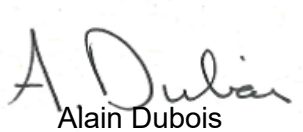
La journée s'ouvrira par une conférence de Thomas Kissling, architecte à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, suivie de trois communications consacrées à l'hydroélectricité. L'après-midi sera dédié à une présentation du projet Hydro-Rhône ainsi qu'à deux interventions portant sur l'utilisation thermique des cours d'eau. Le colloque se clôturera par deux présentations, l'une consacrée au prix Les Galets du Rhône et l'autre aux Fêtes du Rhône 2027, qui se dérouleront à Genève.

Le programme définitif sera arrêté au cours de l'été et sa diffusion débutera en septembre 2026.

Chrystelle Gabbud présente rapidement le prix Les Galets du Rhône, qui a pour but de récompenser des jeunes de moins de trente ans qui, sur la base d'un dossier de candidature, doivent démontrer leur créativité et leur inventivité dans le cadre de projets ou de réalisations récentes qui bénéficient au développement économique, culturel ou social du sillon rhodanien. Les candidatures peuvent être déposés jusqu'au 20 juillet 2026. Le prix pourrait être remis à l'occasion en Valais. L'objectif est de relier le Rhône français et le Rhône à l'amont du Léman.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale à 17h30. Celle-ci est suivi par le vernissage de l'ouvrage *Le Rhône. Imaginaires, frontière et trait d'union* et une conférence de Thierry Largey, Professeur associé à la faculté de droit, de criminologie et d'administration publique (FDCA) de l'Université de Lausanne, sur le thème de *La personnalisation juridique de la nature : révolution écologique ou construction symbolique*. La soirée se poursuit par un apéritif servi au Trait d'union.

Sion, le 25 juin 2026



Alain Dubois
Secrétaire